

Extrait de délibération

Comité syndical 24 avril 2023 - Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Trois le vingt-quatre avril à 18h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. M CHEVALIER Éric a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 18 avril 2023
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants Absents, excusés : 16 titulaires, 28 suppléants
Présents : 15 titulaires, 3 suppléants Votants : 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés Et /ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique,	CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, GAILLARD Didier, CHEVALIER Éric, BRESCIA Nathalie, DIEUMEGARD Claude, PARNAUDEAU Guillaume	CLEMENT Guillaume, BACLE Jérôme, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, GUERIN Jean-Claude,	CORNUAULT-PARADIS Chantal, PROUST Magaly	
Val de Gâtine	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, SAUZE Magalie, BARANGER Johann, TAVERNEAU Danielle,	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corinne, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude	

LEADER 2023-2027 : Stratégie de montée en compétence des prestataires touristiques et d'animation de réseau sur 2023.

Au cours de l'été 2022, les prestataires touristiques de Gâtine poitevine ont été sollicités pour recueillir leurs avis sur leur collaboration et leur relation avec leur office de tourisme afin de pouvoir adapter la stratégie touristique du territoire selon leurs attentes. Il est ressorti de cette enquête un besoin de fédérer les prestataires et de les accompagner dans leur montée en compétence et sur les évolutions du marché pour adapter leurs pratiques. Les prestataires désirent être intégrés aux stratégies touristiques de territoire pour faire de la Gâtine poitevine un territoire touristique de qualité et reconnu.

La commission tourisme du Pays de Gâtine envisage de construire sur l'année 2023 un programme répondant à ces besoins et demandes afin d'améliorer l'image touristique du territoire en cohérence avec son identité et le projet de Parc naturel régional. Ce programme s'appuie sur 3 axes :

1/ La montée en compétence :

- Accompagnement (formation et sensibilisation) des prestataires à la prise en main de l'outil Votre Information Touristique pour la mise à jour de leurs données et la valorisation de leur offre.
- Sensibilisation et la formation à l'outil de commercialisation en ligne Open System.
- Temps de conseil individuel pour les porteurs de projets sur leur communication, leur commercialisation, leur positionnement et leur tarification selon leurs besoins et leurs demandes.
- Sensibilisation et accompagnement aux démarches qualité (classement, labellisation...).
- Formation sur des thématiques précises par des professionnels extérieurs (thématiques envisagées : communiquer sur les réseaux sociaux, la commercialisation, le référencement, la fidélisation...)

2/ Evolution des pratiques : stratégie de tourisme durable, La Gâtine destination éco-responsable :

- Sensibilisation au tourisme durable et aux éco-destinations.
- Création d'une commission de prestataires volontaires et moteurs sur le sujet pour écrire cette stratégie en cohérence avec le projet de Parc naturel régional et les valeurs du territoire.
- Eductour sur un territoire voisin qui a mis en place une démarche de ce type.
- Animation de la commission de travail et amorces des premières actions.

3/ L'animation de réseau :

- Mise en place d'un rendez-vous annuel (les Rencontres du tourisme) pour les prestataires avec pour objectif d'évoquer l'économie touristique du territoire, la réalité des prestataires et les sensibilités aux évolutions du marché.

- Mise en place d'un éductour pour que les prestataires appréhendent mieux leur territoire et s'en fassent les ambassadeurs auprès de leur clientèle.
- Mise en place de 2 newsletters à destination des prestataires avec des sujets qui les concernent.
- Sensibilisation auprès des prestataires touristiques pour valoriser le réseau, les services que l'on peut leur apporter et la co-construction du stratégie touristique (sensibilisation via les offices de tourisme).

Le plan de financement prévisionnel pour cette action est le suivant :

Plan de financement prévisionnel – Stratégie de montée en compétence des prestataires touristique et d'animation de réseau			
Prévisionnel Dépenses		Prévisionnel recettes	
Postes de dépenses	Coût	Financier	Prévisionnel
Poste salarié au Pays de Gâtine (50% chargée de mission développement touristique)	24 486,50 €	Fonds européens : LEADER (79,40%)	25 000 €
Prestation de formation – animation de réunion, location et sensibilisation	6 000 €	Autofinancement du Pays de Gâtine (20,60%)	6 486,50 €
Temps offices de tourisme sensibilisation prestataire	3 000 €		
Frais de déplacement et réception	1 000 €		
TOTAL	31 486, 50 €	TOTAL	31 486,50 €

Les membres du Comité Syndical :

- valident le budget prévisionnel pour la mise en place de la stratégie 2023 de montée en compétence des prestataires touristiques et d'animation de réseau.
- autorisent le Président du Pays de Gâtine à engager la demande de subvention auprès de la Régie Fonds Européens de la Région Nouvelle Aquitaine et à signer tous les documents nécessaires à l'obtention et au versement de cette subvention.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD